# L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, Rue Chartres.

[illegible] ...........$12 } payable d'avance.
TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 7 AVRIL 1841.


POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.

### DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONGRES.

Les partisans de l'ancienne administration n'approuvent pas la mesure prise par le général Harrison de convoquer une session extraordinaire du Congrès, à si bonne heure. Mais ils n'empêcheront pas, parce qu'il n'est pas en leur pouvoir de le faire, qu'elle ne soit approuvée par l'immense majorité de la population.

On pourrait aisément prouver que cette convocation est rendue nécessaire par la conduite même du dernier congrès qui a laissé la nouvelle administration sans ressources, avec la charge de pourvoir au paiement d'une dette contractée par ses amis politiques avec son approbation; mais il y a une autre raison qui justifie d'une manière assez péremptoire la convocation d'une session extraordinaire, pour se dispenser d'avoir recours à rien de ce qui pourrait ressembler à des récriminations.

Nos finances sont dans le plus triste état, et cet état ne peut point être attribué à des causes accidentelles ou passagères, mais bien à des causes fixes et permanentes, car elles sont organisées en système. Par l'influence de ce funeste système, un excédant de recettes de plusieurs millions a fait place en peu de temps à une dette considérable; la fortune privée de nos citoyens est en décadence comme la fortune publique; les banques sont presque partout en suspension et le peuple se débat péniblement sous l'oppression de la méfiance et de la ruine du crédit.

Cet état de choses, sous lequel on n'a eu que trop long temps à souffrir, a puissamment contribué à la chute de la dernière administration; parce que chacun sentait qu'on était dans une mauvaise voie et qu'un changement était devenu indispensable. Et maintenant on critique la nouvelle administration de s'efforcer d'effectuer le plus tôt possible ce changement d'où dépend le bien être de tous!

L'opinion générale a flétri la loi de *Sous-Trésorerie* en même temps qu'elle s'est prononcée en faveur d'une Banque Nationale. N'est-il donc pas rationnel que la nouvelle administration s'empresse de convoquer le Congrès pour lui donner l'occasion de se prononcer immédiatement sur ces deux systèmes opposés, comme le peuple s'est déjà prononcé?

Le système de Sous-Trésorerie, condamné par la voix populaire aux dernières élections, n'en existe pas moins comme loi de la République fédérale. N'est-il donc pas convenable que le congrès en effectue immédiatement l'abrogation?

Le rêve d'une circulation exclusivement métallique est maintenant apprécié à sa juste valeur. Or, puisqu'il nous faut des banques, il nous faut aussi la seule institution qui puisse les maintenir dans une légitime sphère d'action: c'est-à-dire une Banque Nationale; puisqu'il nous faut des banques, nous devons repousser une institution qui rend à jamais impossible la reprise des paiemens en espèces: la loi de Sous-Trésorie. Et comme le peuple souffre de la gêne causée par ces désordres financiers, il est naturel qu'on s'empresse de rétablir l'ordre pour mettre un terme à ses souffrances.

Loin donc de blâmer le général Harrison d'avoir convoqué une session extraordinaire du Congrès, tout le monde doit l'approuver et tout le monde l'approuvera tacitement; car il importe à tous de sortir le plus tôt possible de l'état où l'on est.

Nous apprenons que l'honorable Lalande Ferriere, l'un des représentans de la paroisse d'Orléans, vient d'envoyer sa démission au Gouverneur.

### SITUATION DES DEPARTEMENS A WASHINGTON.

On lit dans le Richmond whig:

"Nous apprenons de Washington que le nouveau cabinet est activement occupé à examiner la situation de ses bureaux respectifs et qu'il trouve que tout est dans la plus déplorable situation. Dans beaucoup de bureaux on n'a point tenu de comptes réguliers et des mille et des centaines de mille piastres ont été dépensées sans pièces justificatives, sans même un trait de plume indiquant l'emploi. On dit que ce système a été introduit par Kendall pour éviter d'être découvert; mais en ce cas il pourrait bien avoir commis une méprise car l'examen est confié à des hommes laborieux et capables qui ne négligeront rien pour connaître le véritable état des choses.

"Le montant de la dette publique contractée par l'administration de M. Van Buren n'est pas encore exactement connu. Cependant il est incontestable qu'il existe une dette nationale de plusieurs millions. Toutes les ressources du gouvernement seront épuisées le 1er. mai en ne payant que les choses indispensables et les rentrées suffiront à peine pour marcher jusqu'à l'époque de la session extraordinaire.

"Tels sont les faits tant vantés de douze années d'administration Tory; un gouvernement riche réduit presque à la banqueroute par prodigalité!

### FAUX BILLETS.

On assure qu'il y a en circulation des billets faux de $5 à $100 sur la Banque du Kentucky.

### MARINE DES ETATS UNIS.

La corvette des Etats-Unis Warren, commandant Wm. Jameson, est rentrée à Pensacola le 21.

### ELECTION SPECIALE.

Le gouverneur de la Caroline du Nord vient de lancer sa proclamation pour qu'il soit procédé à une élection spéciale des membres du congrès le 13 mai prochain.

### BANQUE DES ETATS UNIS.

Nous voyons par le *North American* que le comité nommé par les actionnaires pour faire l'investigation des affaires de la banque des E. U. a dû présenter son rapport le 5. Il paraît que l'investigation sera complète et que le rapport méritera toute confiance.

### IMPORTANTE NOUVELLE POUR LE TEXAS.

Nous trouvons dans les journaux de New York du 26 une lettre du général Hamilton sous la date du 14 février de Paris, dans laquelle il annonce avoir conclu à Paris l'emprunt texien avec la banque de J. Laffitte & Co.

La moralité de *F. P. Blair* du Globe ayant été mise en question, *Amos Kendall* affirme que le caractère de Blair est irréprochable. Excellente caution!

L'ex-orateur de la Chambre des Représentans au congrès M. *R. M. T. Hunter* s'est à la fin décidé à se porter encore candidat pour le congrès, malgré ses protestations contraires. On n'a jamais bien su à quel parti appartient M. Hunter; et la preuve qu'on ne le sait pas encore, c'est que les deux partis ont choisi leurs candidats, comme s'il n'était pas sur les rangs.

Madame Kertell, *alias* Madame Chs. Lohman, cette femme qui s'est acquis une si scandaleuse célébrité aux Etats-Unis, en vendant des drogues abortives, vient enfin d'être arrêtée.

Il paraît qu'une nouvelle victime des *ses poudres préventives*, se voyant près de mourir, a tout déclaré et que sur l'affidavit du mari de cette infortunée, Madame Restell a été emprisonnée en attendant son jugement. Si la pauvre victime vient à mourir comme il paraît plus que probable, il ne s'agira de rien moins pour la Restell que d'une accusation de meurtre.

### PRODUCTION ANNUELLE DES ETATS-UNIS.

Le *New York Herald* publie, d'après un travail fait par le secrétaire d'Etat, un tableau comparatif des productions agricoles de l'Union pour 1839, comme suit:

| *Espèces.* | *Quantités.* | *Prix.* | *Valeur.* |
|---|---|---|---|
| Froment, boisseaux, | 75,983,419 | $1 00 | $75,983,419 |
| Orge, " | 3,953,134 | 52 | 2,055,629 |
| Avoine, " | 110,053,309 | 30 | 33,016,010 |
| Seigle, " | 16,937,610 | 53 | 8,996,933 |
| Blé sarrazin " | 7,003,326 | 1 00 | 7,003,326 |
| Maïs, " | 308,161,445 | 50 | 154,080,723 |
| Patates, " | 101,981,539 | 42 | 42,832,216 |
| Laine, livres, | 27,146,480 | 35 | 8,487,971 |
| Tabac, " | 148,071,816 | 10 | 14,807,180 |
| Riz, " | 76,154,735 | 3½ | 2,665,416 |
| Coton, " | 1,341,459,795 | 11 | 147,590,577 |
| Sucre, " | 273,565,864 | 7 | 19,154,909 |
| Houblon " | 1,119,770 | 39 | 436,710 |
| Cocons, " | 348,991 | 37 | 121,526 |
| Cire, " | 711,493 | 27 | 192,108 |
| Foin, tonneaux, | 49,830,415 | 80 | 39,864,332 |
| Chanvre, " | 980,912 | 7 | 1,373,276 |
| Potasse, " | 19,028 | 6 00 | 1,683,360 |
| Bois, | | | 10,953,655 |
| Laiterie, &c. | | | 34,189,138 |
| Jardinage, | | | 7,248,978 |
| Vins. | | | 143,213 |

Le Herald fait remarquer que les retours de la Caroline du Nord, du Kentucky, des Florides et du Wisconsin ne sont pas encore reçus, ce qui rend ces tables incomplètes. Nous devons ajouter qu'elles ont sans doute été imprimées avec fort peu de soin puisque le foin y figure pour 19 ou 49 millions de tonneaux à 80c. et $157,926,000 ce qui suppose une faute énorme. On ne doit donc prendre cet aperçu que comme un travail fort imparfait. Cependant on pourra y puiser en attendant qu'il nous soit possible de le compléter, quelques utiles informations, et s'y faire une idée de la richesse des Etats-Unis.

## VARIÉTÉS.

### LE MARI DE MADAME DE SOLANGE.

[*Voir l'Abeille d'hier.*]

II.

Transportons-nous maintenant dans l'hôtel de Mme. de Solange. Cet hôtel ou plutôt ce pavillon avait toute la richesse mesquine et toutes les grâces affectées de l'époque.

On y arrivait par une cour étroite sur laquelle s'ouvrait une porte latérale servant d'entrée. La façade, que l'on ne pouvait apercevoir du dehors, donnait sur une terrasse bordée de caisses d'orangers et sur un parterre presque uniquement garni de tulipes et de bordures. Le reste du jardin était divisé en étroites plates-bandes, encadrées de sauge, de lavande ou de romarin. Au milieu s'élevait un cadran solaire de marbre blanc, et çà et là quelques statues montraient leurs têtes par-dessus les buissons taillés en gobelets.

De [illegible] tilleuls placées aux deux pignons [illegible] à un vaste berceau de vignes et de chèvrefeuille sous lequel Mme. de Solange recevait quelquefois ses visites en été.

Au moment où commence notre histoire, un vieillard et une jeune fille s'y trouvaient assis. Le vieillard [illegible] costume de ville d'une élégance presque coquette. Ses cheveux soigneusement crêpés, [illegible] d'un léger nuage de poudre; une tabatière d'or sortait à demi d'une des poches de sa veste brodée, ses bas de soie bien tirés étaient serrés par une boucle d'or ciselé, et deux roses d'un grand prix étincelaient à chacune de ses mains.

Mais ce luxe ne faisait qu'à rendre sa décrépitude plus visible. Son visage avait non point cette teinte chaude et tannée, dernière fraîcheur du vieillard, mais une pâleur blafarde qui était à peine leurs ombres et leur donnait un aspect maladif; ses lèvres toujours entr'ouvertes étaient agitées d'un tremblement nerveux, et ses yeux d'un bleu tendre avaient quelque chose de timide et de [illegible].

Quant à la jeune fille, elle semblait dans toute la splendeur d'une première jeunesse. L'air mystique et provoquant à la fois, elle eût pu servir de modèle à une Vierge peinte par Watteau. Son costume participait de cette double expression: il y avait un reste d'habitudes de couvent déjà mêlé d'une demi-science mondaine.

Elle tenait à la main une tragédie de Voltaire, alors dans sa nouveauté, et la lisait à haute voix. Tout à coup elle s'interrompit; le vieillard venait de laisser tomber sa tête sur sa poitrine. La jeune fille posa le livre sur sa chaise et s'approcha doucement; mais ce mouvement lui fit ouvrir les yeux.

—Ah! je vous ai réveillé, mon père! s'écria-t-elle avec regret.

—Reste, dit-il d'une voix frêle; assieds-toi là, Jeanne.... plus près, plus près encore.

Elle s'accroupit aux pieds du vieillard, dans l'attitude gracieuse d'une enfant qui demande des caresses. Celui-ci posa une main sur son épaule, releva de l'autre son front et la regarda long-temps avec une sorte d'enchantement naïf.

La jeune fille sourit d'abord sous ce regard; mais je ne sais quel souvenir traversa subitement sa pensée, ses yeux se mouillèrent et elle baissa la tête.

—Qu'y a-t-il, Jeanne? demanda le vieillard, à qui ce mouvement n'avait point échappé.

—Rien, rien, mon père, répondit-elle rapidement.

—Tu me trompes. Hier encore j'ai vu que tu avais pleuré; je voulais t'en demander la cause, et ce matin j'ai oublié.... Oh! ma tête! ma tête....

Il porta les deux mains à son front avec l'expression plaintive d'un enfant. Jeanne voulut l'entourer de ses bras, mais il se dégagea doucement, jeta autour de lui un regard précautionneux, et baissant la voix:

—Mme. de Solange te rend malheureuse, peut-être? dit-il avec une sorte d'effroi.

—Qui vous fait penser cela? interrompit la jeune fille.

Il lui imposa silence de la main.

—Bien, bien, je sais que tu ne me l'avoueras point. A quoi bon? Je ne pourrais te protéger, moi; mais prends garde, Jeanne; ne résiste pas à ta mère. Tout ce qui résiste, vois-tu, elle le brise!

—Je le sais, murmura Jeanne, dont les yeux se détournèrent vers son père.

Celui-ci l'attira plus près de lui.

—T'a-t-elle refusé quelque plaisir? demanda-t-il.

—Nullement mon père.

—Tu désires peut-être quelque parure?

—Aucune.

—Pourquoi le cacher enfant? on pourrait te l'acheter. Ta pension est faible et ne doit point te suffire.

—Je ne la voudrais plus forte que lorsque je vois de pauvres familles.

—Et tu en connais maintenant que tu aimerais à secourir?

Hélas! mon père, ceux qui souffrent ne manquent jamais.

M. de Solange regarda autour de lui, et tirant de la poche de sa veste une petite bourse de cuir de daim:

—Tiens, dit-il.

—De l'or! s'écria Jeanne étonnée.

—Cache, cache cet or, enfant; et surtout prends garde que ta mère ne le voie!

—Pourquoi cela? Ne le tenez-vous point d'elle, mon père?

—Non.

—De qui donc, alors?

—Tout est pour toi, dit le vieillard en rougissant.

—Mais vous ne me répondez point, mon père, reprit Jeanne vivement. Cette bourse.

Et comme si un souvenir l'illuminait subitement:

—Cette bourse a été dérobée à ma mère il y a quelques jours! s'écria-t-elle.

—Tais-toi, dit le vieillard épouvanté.

—Quoi! ce serait....

—Tais-toi!

Elle regarda son père stupéfaite. Celui-ci jeta un coup d'œil autour de lui pour s'assurer qu'ils étaient seuls.

—Tout lui appartient, reprit-il à voix basse.... Je suis chez elle comme à l'hospice; je n'ai rien à moi..... Quand j'ai vu cet or, j'ai pensé qu'il pourrait te rendre heureuse.

—Oh! mon père, mon père, s'écria Jeanne, émue à la fois de honte, de pitié et d'attendrissement.

—Ainsi tu es heureuse, Jeanne! dit celui-ci en l'attirant à lui. Pauvre fille! J'aurais voulu pouvoir dérober pour toi le trésor du roi de France! Si j'avais le paradis, vois-tu, Jeanne! je te le donnerais tout entier sans y garder même une place. Mais embrasse donc ton père, enfant! remercie le donc! C'est la première fois que je puis te faire un présent.

Il y avait dans les paroles du vieillard une tendresse naïve et à demi-égarée qui émut Jeanne jusqu'au fond du cœur. Dépouillée de sa volonté par une longue oppression, cette pauvre âme en était revenue à tous les instincts de l'enfance.

Jeanne jeta ses bras autour du cou de son père et baisa ses cheveux blancs.

—Cache, cache la bourse, reprit le vieillard joyeusement. Ah! ils me croient la tête faible!.... Mais je vois tout, je comprends tout. Aussi, sois tranquille, ma Jeanneton, je sais comment faire, maintenant. On ne se défie point de moi; les pauvres ne manqueront plus de rien. Mais cache la bourse, surtout, cache-la bien.

—Elle ne nous appartient pas, observa la jeune fille doucement, et il faudra la rendre.

—La rendre! et à qui?

—A ma mère.

—Que dis-tu! s'écria le marquis épouvanté. Tu lui diras donc que je l'ai prise?

—Non, mon père.

—Elle le devinera et te forcera à l'avouer. Tu me dénonceras, malheureuse!

—Mon père!

—Oh! ne fais pas cela, Jeanne, je t'en conjure; ta mère se vengerait sur moi. Tu ne voudrais point me rendre malheureux. Tu es la seule qui m'aimes ici. Oh! ne rends pas la bourse; je l'ai prise pour toi, Jeanne. Par miséricorde, ne dis rien à ta mère.

Il avait les mains jointes et pleurait. La jeune fille éperdue se jeta dans ses bras en s'efforçant de le rassurer par ses promesses et ses baisers, mais il semblait toujours inquiet.

—Tu ne sauras point cacher cet or, reprit-il, et tout se découvrira. Rends-le-moi, Jeanne, c'est le plus sûr; rends-le-moi, et je le garderai.

Jeanne lui remit la bourse, qu'il ramassa vivement.

—Surtout, pas un mot à ta mère, reprit-il en posant un doigt sur ses lèvres. Si elle t'interroge, aime-moi assez pour mentir; ton confesseur te pardonnera, et, s'il le faut, je prendrai sur moi le péché.

Dans ce moment un domestique en livrée parut au bout de l'allée. Il venait annoncer à M. de Solange que le souper était servi.

Celui-ci se leva, fit un signe à Jeanne pour lui recommander la discrétion, et, s'appuyant sur le bras du valet, il regagna d'un pas chancelant l'appartement qu'il occupait dans l'hôtel.

La jeune fille le suivit des yeux avec une expression de pitié caressante, jusqu'à ce qu'il eût disparu sous les tilleuls. Alors ses idées parurent prendre un autre cours, et elle tomba dans une profonde rêverie.

Le jour, qui commençait à tomber, ne jetait plus sur la tonnelle que des lueurs incohérentes; la cloche du souper avait sonné, et suivant l'usage elle la dans la plupart des maisons nobles, Jeanne n'y devait point paraître. Certaine ainsi que son absence ne pouvait être remarquée par sa mère ni par les gens de service occupés ailleurs, la jeune fille chercha le coin le plus reculé de la tonnelle, s'y assit et tira de son sein une lettre qu'elle y tenait cachée.

La seule vue de ce papier sembla réveiller en elle une subite émotion, car la rougeur couvrit ses joues, un léger tremblement agita ses lèvres, et elle promena autour d'elle un regard inquiet; mais sûre de ne pouvoir être aperçue, elle l'ouvrit lentement et se mit à la relire tout bas.

Cette lecture avait sans doute pour elle un vif intérêt, car elle ne tarda point à l'absorber tout entière. Une lueur d'indicible joie illuminait ses traits par instans, puis s'éteignait tout à coup sous un nuage de doute ou de crainte. Deux ou trois fois elle s'interrompit, demeurant immobile les yeux fixes et comme écrasée sous un sentiment de désespoir.

Enfin, elle avait achevé sa lecture et se préparait à la recommencer lorsqu'un bruit de pas se fit entendre: elle cacha vivement dans son sein la lettre qu'elle tenait, et presque au même instant Mme. de Solange parut à l'entrée de la tonnelle.

III.

Madame de Solange était une femme de haute taille, richement vêtue, à la démarche lente mais ferme. Rien chez elle ne rappelait son origine. Ses traits avaient une régularité pour ainsi dire hautaine, et leurs rides se cachaient sous une sorte de blondeur aristocratique. Ce qui manquait dans tout son être, ce n'était point la distinction: c'était la vie. Sa robe de velours ne pouvait déguiser sa maigreur, et la lividité de son visage perçait le fard dont elle l'avait couvert. C'était seulement dans le regard que l'on retrouvait l'indice d'une énergie éprouvée; toute sa vie semblait s'y être réfugiée, et son œil brillait d'un éclat que l'on avait peine à supporter.

Jeanne, qui avait failli être surprise, était restée tremblante et la tête baissée à son aspect; Mme. de Solange ne parut point y prendre garde.

—Je vous cherchais, dit-elle à la jeune fille d'une voix dont l'harmonie avait quelque chose de métallique. Etes-vous seule?

—Seule, madame, répondit Jeanne.

Mme. de Solange s'assit sur le banc que sa fille venait de quitter et lui fit signe de prendre devant elle un des sièges rustiques qui se trouvaient là sous la tonnelle.

—J'ai à vous parler, Jeanne, reprit-elle d'un ton plus confidentiel que de coutume. Approchez-vous et écoutez-moi avec attention.

La jeune fille obéit.

—Depuis bientôt trois ans que vous avez quitté le couvent, reprit Mme. de Solange, j'ai évité de vous présenter à la société qui fréquente l'hôtel. Vous avez vécu dans la retraite comme il convient à une fille de votre condition, qui ne doit paraître dans le monde qu'en se mariant; mais ce moment est enfin venu.

—Que dites-vous, madame! s'écria Jeanne, qui leva brusquement la tête en tressaillant.

—Je dis que je viens d'arranger un mariage tel que je pouvais le désirer.

—Pour moi? interrompit la jeune fille.

—Pour vous, reprit Mme. de Solange. Qu'y-a-t-il dans cette nouvelle qui puisse vous étonner? N'avez vous jamais pensé qu'il en devrait être ainsi tôt ou tard?

—Madame.... balbutia Jeanne éperdue.

—Allons, remettez-vous, dit froidement Mme. de Solange; il s'agit ici non point de s'émouvoir, mais de causer. Le mariage aura lieu dans un mois, et dès demain je vous emmènerai pour choisir le trousseau.

Cette nouvelle était si inattendue que Jeanne en resta un instant comme foudroyée. Elle regarda sa mère, pâle et les mains jointes, et sans pouvoir parler.

—C'est impossible, dit-elle enfin d'une voix entrecoupée; dans un mois, madame, c'est impossible.

—Pourquoi donc? demanda la marquise.

—Je ne savais point.... je n'étais point préparée. Oh! je vous en conjure....

—Eh! bien? interrompit Mme de Solange avec impatience.

—Je ne veux point me marier, ma mère! s'écria la jeune fille en se laissant glisser à genoux.

La marquise recula vivement.—Relevez-vous, dit-elle. Pourquoi cet effroi, ces larmes, et que faut-je conclure de pareilles folies? Les dames de la Visitation auraient-elles abusé de leur influence pour vous inspirer un fanatique désir de fuir le monde?

—Non, madame.

—Qu'est-ce donc alors? éprouvez-vous quelque répugnance pour le mariage?

—Je ne dis point cela, madame, murmura Jeanne.

C'est donc seulement pour le mari que je vous propose; mais je ne vous l'ai point nommé, vous ne l'avez jamais vu. S'il est jeune, spirituel, galant et de grande naissance, le refuserez-vous également?

—Ah! quel qu'il soit! s'écria Jeanne, emportée par son émotion.

Mme de Solange leva brusquement la tête:

—Alors, vous en aimez un autre? dit-elle.

Jeanne se couvrit le visage. Il y eut une pause.

—Ainsi, vous l'avouez, reprit la marquise d'une voix dont le tremblement annonçait une colère tenue. Eh bien, mademoiselle, voyons votre choix! Pour être préférable au comte de Lanoy, il faut que l'homme distingué par vous réunisse à un haut degré les avantages de la beauté, de l'intelligence et de la fortune. Nommez-le sur-le-champ! Mais pourquoi ce silence? Hésiter, c'est me faire croire à quelque préférence indigne de vous. Son nom est-il honteux, que vous n'osez le prononcer? Parlez, mademoiselle! mais parlez donc!

—Ne m'interrogez point, madame, balbutia Jeanne, étouffée de sanglots.

La marquise fit un brusque mouvement.

—Vous rougissez d'avouer votre choix, reprit-elle. Vous-même, alors, vous faites justice! Qu'il n'en soit plus question, mademoiselle, vous épouserez M. de Lanoy.

—Ma mère, par pitié! s'écria Jeanne.

Mais Mme de Solange lui saisit brusquement le bras, et avec une fermeté qu'elle avait jusqu'alors difficilement contenue:

—Allez! dit-elle, vous obéirez!.... Point de prières, point de larmes! Je le veux! Je ne vous demande plus la confidence de vos folles préférences. Gardez vos rêves, vous le pouvez, mais ce mariage réalise un espoir que je poursuivais depuis vingt années; il vous assure le crédit et le rang que nous avons le droit d'ambitionner; il se fera, mademoiselle. Fussé-je à mon heure d'agonie, je remettrais à recevoir l'absolution de mes péchés pour en signer le contrat.

L'énergie avec laquelle ces mots étaient prononcés saisit la jeune fille; elle leva vers sa mère des yeux noyés de larmes, mais le regard dur de celle-ci s'appuyait sur elle avec une volonté si implacable qu'elle en fut comme écrasée et qu'elle se laissa retomber sur le siège qu'elle avait quitté.

Mme de Solange s'aperçut de ce subit abattement; elle avait déjà repris possession d'elle-même.

—Vous réfléchirez, mademoiselle, dit-elle d'un ton de froideur imposante. On a dû vous apprendre au couvent qu'à nous appartenait le droit de disposer de votre sort, à vous le devoir de vous soumettre; mais il ne suffit point d'obéir, il faut que vous le fassiez avec la bonne grâce qui convient à votre éducation et à votre rang. J'ose espérer que vous ne l'oublierez point. Allez!

La jeune fille voulut répondre, mais un geste de la marquise lui imposa silence; Jeanne se leva tremblante, salua et quitta la tonnelle.

Mme de Solange demeura longtemps à la même place, les yeux immobiles et le front soucieux. L'entretien qu'elle venait d'avoir avec Jeanne était loin de l'avoir laissée sans inquiétude. Il était évident que la jeune fille s'était laissé prendre à un amour impossible à approuver sans doute, puisqu'elle n'avait osé en avouer l'objet, mais dont les suites pouvaient être dangereuses. Bien qu'elle n'eût étudié sa fille que depuis quelques mois, la marquise avait vu clair dans le fond de cette âme, qui s'ignorait encore elle-même. Jeanne avait cette docilité de l'enfant qui a grandi sans s'en apercevoir; mais le péril de ses affections pouvait lui révéler le secret de sa force, et alors la révolte était à craindre, car il y avait dans la fille quelque chose de l'énergie de la mère. Les grâces de la jeunesse et les timidités de l'ignorance cachaient en vain cette énergie: Mme de Solange l'avait devinée sous son enveloppe comme l'œil d'un soldat devine le glaive dans son fourreau de satin. Aussi comprit-elle sur-le-champ que le seul moyen d'éviter la résistance était de tout brusquer; elle espérait qu'ainsi surprise la jeune fille n'essaierait point des forces qu'elle ignorait, et que, convaincue de son impuissance, elle se jetterait dans la résignation.

C'était par suite de cette pensée que la marquise avait renoncé à pousser plus loin sa découverte et brusquement interrompu l'explication commencée. Elle savait qu'occuper un cœur de son affection, même pour la combattre, c'est l'y engager plus avant; qu'en arrachant à Jeanne une confidence, elle s'exposait pour ainsi dire à sa passion, et qu'une fois cette dernière avouée, la jeune fille s'y abandonnerait avec plus de liberté. Elle résolut donc de ne lui faire aucune question, mais de tout découvrir, s'il était possible, décidée à ne rien négliger pour rompre une inclination qui mettait ses espérances en péril.

EMILE SOUVESTRE.

(*La suite à demain.*)

## COMMERCIAL.

### REVUE DU MARCHE.

Nelle. Orléans, le 6 avril—à 6 heures P. M.

COTON—Arrivé depuis le 2 courant, Louisiane et Mississippi 6879 balles; Tennessee et North Alabama 789; Arkansas 217; ensemble 73 6 balles, ce qui élève les arrivages depuis le 1er. octobre à 654698 balles contre 741393 qu'elles étaient l'an dernier à la même époque. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 2036 balles, à Gottenburg 600, à Brême 274, à New York 790, à Philadelphie 23, à Baltimore 61, en tout 3902 balles; ce qui augmente le stock de 3363 balles et l'élève à 149947 contre 173743 balles, dont il se composait l'an dernier à pareille époque.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1840. 1 Oct. Stock en mains, | | 38738 |
| Reçu les 3 derniers jours | 7356 | |
| Précédemment, | 6:9342 | 656698 |
| | | 6653.6 |
| Exporté pendant les 3 derniers jours | 3902 | |
| Précédemment, | 611567 | 515379 |

Le marché a conservé samedi l'activité que nous avons indiquée dans notre dernière revue, et 6000 balles ont été vendues dans le courant de la journée aux prix du cours en plein. Hier il ne s'est vendu que 1500 balles aux mêmes prix. Aujourd'hui 4000 balles ont été vendues presque à une seule maison et le marché s'est clos ferme à nos cotes. Les qualités supérieures ont été en bonne demande et depuis notre dernière revue et les prix du cours en plein ont été obtenus pour ces qualités. Les ventes depuis samedi s'élèvent à 11500, parmi lesquelles nous signalons: 143 balles Louisiane et Mississippi à 10 cents, 100 à 11 1/4, 80 à 9 1/2, 104 à 10 3/4, 1,3 à 11 3/4, 120 à 9 7/8, 105 à 11, 45 à 13, 33 à 9 1/2, 121 à 9 3/4, 361 à 10 3/8, 106 à 9 3/4, 953 10 3/4, 84 à 9 7/8, 40 à 13 3/4, 60 à 9 1/4, 40 à 10 1/2, 716 à 10 1/4, 3000 à —, 249 à 9 13/16, 118 à 9 3/4, 64 à 9 7/8, 4:0 à 10 1/2 et 1140 des districts de l'Ouest à 10.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 9 à 9 1/4 |
| Ordinaire, | 9 1/2 à 9 3/4 |
| Bon ordinaire, | 00 à 10 1/4 |
| Bon ordinaire et petit courant, | 10 1/2 à 10 3/4 |
| Petit courant et courant, | 11 1/4 à 12 |
| Bon courant | 12 1/2 à — |

TABAC—Le marché a été calme depuis notre dernière revue et les ventes ont tout au plus atteint 250 boucauts; les prix cependant se sont bien maintenus et les détenteurs continuent à être fermes. Nous conservons donc nos côtes qui étaient pour des lots courants 5½, 7½ et 9; les parties de choix obtiennent une fraction au dessus de ces prix.

Arrivé depuis le 2 courant, 674 bts; expédié dans le même espace de temps à Brême 90, à Gottenburg 12, à Trinité, port d'Espagne 50; à New-York 338; à Philadelphie 209, à Baltimore 34, en tout 997 bts.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| Oct. 1r 1840. Stock en mains | bds. | 8319 |
| Reçu pendant les 3 derniers jours | 674 | |
| Précédemment, | 16614 | 16 68 |
| | | 19407 |
| Expédié pendant les 3 derniers jours | 997 | |
| Précédemment, | 10644 | 11641 |
| Stock en main, | | 7,716 |

SUCRE—Le mauvais temps a arrêté les transactions samedi; mais hier le marché a été assez animé et près de 700 boucauts ont été vendus aux prix du cours en plein. Ce matin environ 300 boucauts ont été vendus; et la pluie qui a commencé à tomber à midi a de nouveau suspendu les opérations. Cet article continue du reste à être en faveur et les détenteurs sont fermes à nos côtes qui sont de 5 à 6 3-4 pour les qualités extrêmes.

MELASSE—Il continue à y avoir de bonnes demandes pour cet article et les premiers prix se soutiennent bien. Les ventes depuis notre dernière revue se sont élevées à 800 barils de 21 à 22 cents le gallon. Nous ne connaissons aucune opération sur habitation.

FARINE—Le marché a été calme depuis samedi, et bien que les arrivages ne soient pas abondants, les prix ont un peu fléchi et nous cotons la farine superfine à $4 30. Nous pensons qu'une partie considérable pourrait être achetée à $4 25. Les demandes sont entièrement bornées aux besoins de la consommation; les acheteurs pour l'exportation se tiennent à l'écart.

PORC—Le marché continue à être calme et les prix se soutiennent avec peine. Nous cotons le porc mess à $12 50 et 12 75; prime 9,50; M. O. 11-25; P. O. 9,50; porc en masse 4-50 et 4-75.

BŒUF—Nous n'avons aucun changement à indiquer pour cet article.

Nous cotons le mess à 11 50 et 12 00. En demi barils 6,50 à 7, prime 7. Demi barils 4 à 4 50. B—4 1/2 à 5.

JAMBONS—6 cts. de enveloppés 9 1/2 à 10 1/2; plats-côtés de 6 1/2 à 6 3/4; épaules de 4 1/2 à 5.

GRAISSE—Les qualités de choix continuent à en être bonne demande pour le marché de la Havane, de 7 1/2 à 7 3/4. Les qualités inférieures au contraire sont négligées de 5 3/4 à 6 1/2.

WHISKEY—Le rectifié est en assez bonne demande à 20 cents le gallon. Il y a sur place quelques lots de whiskey commun qui obtiendraient 21 cents.

CAFÉ—Le marché est encore calme à nos côtes, que nous conservons et qui étaient de 11 à 11 1/2 pour le Havane prime vert; qualités inférieures de 10 à 10 3/4; Rio de 11 à 11 1/2.

CHANGE.—Le change n'a éprouvé aucun changement important depuis notre dernière revue. Nous cotons les traites sterling de 10 à 10 1/2 pour cent de prime. France 5 10 à 5 12 1/2. New-York, 60 jours, 2 1/2 pour cent de prime.—A vue, 4 1/2 pour cent de prime.

FRET.—Nous n'avons aucun changement à indiquer.

FRET.

| | |
|---|---|
| Coton pour Liverpool | 9/16 d |
| Do do Havre, | 1 1/8 c |
| Do do New York, | 1/2 à 9/16 |
| Do do Boston, | 5/8 à — |
| Tabac pour Cowes, | 60 s |
| Do de Londres directement, | 66 |
| Do do New York, | 5 00 à 5 50 |
| Do do Boston, | 5 50 à — |
| Do do Philadelphie, | 00 à 00 |

DERNIERES DATES

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | mars 26 | Liverpool | mars 4 |
| Boston | mars 25 | Londres | mars 3 |
| Philadelphie | mars 27 | Havre | mars 3 |
| Washington | mars 30 | Paris | mars 2 |
| Baltimore | mars 27 | Bordeaux | fev 26 |
| Charleston | avril 1 | Madrid | fev 22 |
| Vera-Cruz | fev 16 | Cadix | fev 16 |
| Tampico | mars 30 | Havane | mars 20 |
| Mexico | janv 2 | Houston | mars 31 |

Un joli lot de pierres plates de fre. qualité à vendre par F. PERRET, 11 av. 66, Toulouse.

DECEDE—hier soir à 6 heures, M. Thomas URQUHART, âgé de 60 ans. Ses amis sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures précises.

Le convoi partira de chez M. le docteur Labarre, rue Royale, entre Toulouse et St.-Pierre, où le corps est exposé. 7 avril.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LES Membres sont priés de se réunir dans leur salle des délibérations de la Bourse des Négocians, ce matin à 9 1/2 heures, pour assister aux funérailles de Thomas Urquhart, ex-président de la chambre. 7 avril

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Navire Opera, Dreww, Liverpool, L H Gale
Barque Richmond, Andrus, Gottenburg, A Laudner
Edinburg, Hewlett, Brême, L H Gale
Brick Reindeer, Deane, Halifax, C R Hamilton
Atlas, Churchill, Hatlas,
Tampa B.d, Tampa Bay,
Goelette Septembre, Holmes, Boston.
Rebecca, Johnson, Mobile.
Elizabeth, Forsyth, Pensacola,
Potomac, Perry, Boston.

ARRIVES.

Bateau de remorque Mobican, Heaton, des passes.
Navire Constantin, Winsor, Liverpool.
Brick Creole, Easor, Richmond.
Bateau à vapeur Tiber, de Florence.
" Gulnare, de Quincy.
" Josh. Nichols, de Nashville.
" Jim Brown, Cholwell, Mat's Point
" Corvette, Stephenson, Port Gibson.
" Pauvia, Gautier, des Opelousas.
" Daniel Webster, Gates, de Mt Ilken's.
" Somerville, Van Dusen, de Randolph.
" Gov-Roman, Robinson, de Louisville.
" Hugh L. White, Quarrier, de Mobile.
" Smelter, Bellinyder, de Nashville.
" Georgia, Armstrong, de Tchula.

EN RIVIERE.

Navire Chester, de Philadelphie.

BANQUE DE CITE. Nouvelle-Orleans, 6 avril 1841. CETTE Institution sera fermée le Vendredi Saint, 9 courant. Les billets dus ce jour-là devront être payés jeudi, le 8, et les offres à l'escompte faites le même jour. R. J. PALFREY, Caissier. 7 avril

BANQUE DE CARROLLTON. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1841. CETTE Institution sera fermée le Vendredi Saint, 9 courant. Les billets dus ce jour-là devront être payés le jour précédent et les offres à l'escompte faites le mercredi, 7 courant. JOHN NICHOLSON, Caissier. 7 avril

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1841. CETTE Banque sera fermée le Vendredi Saint, 9 courant. Les offres à l'escompte pour samedi, devront être faites jeudi le 8 courant. RICHARD RELF, caissier. 7 avril—3

BANQUE DES NEGOCIANTS. Nouvelle-Orléans 6 avril 1841. CETTE Banque sera fermée le Vendredi Saint, 9 courant. Les billets en collection à cette institution échéant ce jour-là seront payables le 8 courant et les offres à l'escompte devront être faites le même jour. Par ordre, ROBERT COPLAND, caissier pro-temp. 7 avril

ASSOCIATION CONSOLIDEE. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1841. CETTE Banque sera fermée Vendredi Saint, 9 courant; les billets dus ce jour, devront être payés le Jeudi, et ceux pour l'escompte, offerts le même jour. G. MILTENBERGER, caissier. 7 avril

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1841. CETTE Banque sera fermée, le Vendredi Saint, 9 courant, les billets dûs ce jour là devront être payés le jour précédent, et les offres à l'escompte devront être faites le mercredi 7 du courant. FRED. FRY, Caissier. 7 avril

BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1841. CETTE Banque sera fermée le Vendredi Saint, 9 courant. Les paiemens dûs ce jour-là devront être effectués jeudi, et les offres à l'escompte faites mercredi prochain. O. W. HOUSTON, Caissier. 7 avril

COMPAGNIE DES CANAUX DE BARATARIA ET DE LAFOURCHE. LES actionnaires de cette compagnie sont prévenus que l'élection annuelle de sept directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie le samedi, 24 avril courant, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures p. m. Par ordre de la Direction, M. Y. LABARRE, Secrétaire pro-tem. 6 av—3

BANQUE DES AMELIORATIONS. Nouvelle-Orléans, ce 6 avril 1841. CETTE Institution sera fermée Vendredi Saint le 9 courant; les billets dûs ce jour là devront être payés le jeudi précédent et les offres pour l'escompte présentées mercredi 7. Par ordre. L. BERNARD, caissier. 6 avril

LE soussigné a l'honneur d'informer messieurs les habitants et le public en général qu'ayant associé MM. Chs B. et F. B. Joseph dans ses affaires, elles seront conduites à l'avenir sous la raison de Louis Lecarpentier et fils. Nlle. Orléans, 6 avril 1841. LS. LECARPENTIER. 7 av—3

BATEAU A VAPEUR CENDERELLA. LES expéditeurs de marchandises par ce bateau, dans son dernier voyage à Vermillionville, époque du 8 novembre dans le Bayou Plaquemine, sont priés de se présenter au magasin des soussignés, No. 25, Nouvelle Levée, où ils trouveront quelques marchandises sauvées du naufrage. Les expéditeurs pourront faire la réclamation des articles identifiés en payant les frais de transport. J. HAIL & A. B. BEIN. 7 avril—3

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART. UN entrepôt de charbon de terre, bois de chauffage, planches, chevaux, charrettes et tous les matériaux qui en dépendent, situé sur la rue de l'Esplanade, en face du No. 25. Ce établissement n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 20 avril prochain, il sera vendu ce jour-là au bas prix, à l'encan, par Mr. Domingon. S'adresser sur les lieux à Mr. J. Surlant. 7 av

PIANOS—Un assortiment supérieur de pianos français, Koncert, à vendre aux prix de la manufacture, au magasin No. 41, rue de Chartres.—OTTO TORP & Co. informent respectueusement le public de la Nouvelle-Orléans et les personnes qui viennent en ville, que leur intention est de partir pour le Nord vers la fin de ce mois et qu'ils vendront les instrumens qu'ils ont en magasin. Ceux qui veulent en acheter doivent venir les voir. La beauté du son et le fini de leurs pianos sont bien connus dans les états du Nord et de l'Ouest et ont mérité à leurs facteurs deux médailles d'or et d'argent, de l'Institut Américain de New-York. Les professeurs et les amateurs de musique des principales villes de l'Union, ont universellement donné leur approbation à ces instrumens dont la supériorité du clavier, la qualité du son, la beauté du travail et leur solidité ne laissent rien à désirer. OTTO TORP & Co. Facteurs de Piano, rue de Chartres No. 41. 7 avril—10

GRAINES DE JARDIN FRAICHES. LE soussigné vient de recevoir un nouvel envoi de graines de jardin fraîches, d'une des premières maisons de Paris, se composant d'une grande quantité de graines des plus dignes de l'attention des amateurs. Il y a aussi des graines de betteraves françaises, épinards, des choux &c &c. et une quantité d'autres qui forment un assortiment complet. JACOB FREDERICHHECHLER, No. 44 rue du Camp, en face de la rue du Camp. 7 avril 6

PORTEFEUILLE PERDU—Il a été perdu hier après-midi, de la 24e. à la 3me. Municipalité, un grand portefeuille rouge, contenant des papiers de famille, un passeport et autres papiers qui ne peuvent être utiles qu'au propriétaire. On donnera une récompense honnête à celui qui le rapportera au bureau de l'Abeille. 7 av

BRIQUES à feu d'Angleterre, à vendre par L. MILLAUDON, 140, Bon Enfans. 7 av—3

SEL—200 sacs sel des Iles Turques, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 7 av

BEURRE—50 firkins beurre de Gothen prime, en débarquement du Califen, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 7 av

VIN—50 caisses vin de Sherry, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras. 7 av

SEL—1800 sacs sel de Liverpool, en débarquement, à vendre en lots au gré des acheteurs, par A. PARK, 91, Commune. 7 av

SUCRE—100 caisses sucre blanc de la Havane, en ordre pour être mis à bord, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 29, Vieille-Levée. 7 avril

CAFÉ de la Havane—1200 sacs excellent café, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co 29, Vieille-Levée. 7 avril

TABAC EN FEUILLE—50 ballots tabac en feuille, qualité pour enveloppes, en débarquement de la goëlette Litchfield, venant de St-Yague de Cuba et à vendre par KOHN, DARON & Co. 7 av

CAFE—400 sacs café fin vert en débarquement de la goëlette Litchfield et à vendre par KOHN, DARON & Co. 7 av

SUCRE—60 caisses sucre blanc en débarquement de la goëlette Litchfield et à vendre par KOHN, DARON & Co. 7 av

ESPECES—5,000 piastres mexicaines à vendre par KOHN, DARON & Co. 7 av

ESPECES—Quelques centaines de piastres à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

VIN ROUGE—50 caisses à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle.-Levée. 7 av

VIEUX WHISKEY DE MONONGAHELA, à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

EAU-DE-VIE de pêches, de Cognac, de Champagne, et de américaine, à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

VIN DE MADERE ET DE PORTO à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

TABAC—75 caisses de qualité supérieure à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

MORUES & CLOUS, à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée.

BEURRE DE GOSHEN ET DE L'OUEST, à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

FOIN—50 balles à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

TOILE D'EMBALLAGE du Kentucky.—91 pièces de toile et 5 rouleaux de cordes en débarquement du steamer Gen. Brown, à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée. 7 av

BRIQUES A FEU—30,000 briques à feu, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, Bienville. 7 av

POMMES de Terre d'Irlande—100 paniers, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville. 7 av

PORTER de Londres—20 barriques en quarts et en pintes, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, Bienville. 7 av

VIN de Porto de Londres—100 barriques London Dock, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, Bienville. 7 av

HUILE de Lin—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville. 7 av

ALE d'Ecosse et de Burton—50 barriques, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, Bienville. 7 av

VIN de Madère—15 1/4 de barriques et 16 do de Sherry, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras. 7 av

SAVON—100 caisses savon, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

THES—200 coffres The Young Hyson et poudre à canon de 13 livres chaque, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 7 av

VIN—40 barils vin de Madère, de Sicile, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 7 av

SEL—50 balles sel fin pour table, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras. 7 av

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes vieille eau-de-vie Cognac, champagne; 25 do eau-de-vie de Cognac même; marque J. J. Dupuy, en débarquement du navire Highlander, à vendre par J. ALBERT, 26, rue Saint-Louis. 7 avril

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 7 avril

TABAC en feuilles—400 balles excellent tabac en feuilles, de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28, Vieille-Levée. 7 avril

CIGARES—1000 milliers d'excellente marque, de la Havane, de toute sorte, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 29, Vieille-Levée. 7 av

WHISKEY—160 barils commun à bord du S. B. Somerville, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras. 7 av.

## AMUSEMENTS.

### THEATRE AMERICAIN.

BENEFICE D'ADIEU DU JEUNE FERNANDEZ qui prend respectueusement congé de ses amis de la Nouvelle-Orléans pour obtenir leur patronage.

Mr. Diamond prendra part à cette représentation.

Mercredi, 7 avril 1841,

A la demande de plusieurs familles:

Le spectacle commencera par EXERCICES EQUESTRES CHOISIS.

Pour que les enfans puissent quitter le spectacle de bonne heure.

Le spectacle sera terminé par LA FORET DE BONDY OU LE CHIEN DE MONTARGIS,

Drame dans lequel le chien Carlo remplit un principal rôle.

Jeudi, bénéfice de Mr. FARREN.

### THEATRE ST. CHARLES.

M. J/M. Field annonce respectueusement à ses amis et au public que le Théâtre St. Charles sera rouvert mercredi le 7 avril pour son bénéfice.

Mlle Fanny Elssler à la prière d'un grand nombre des amis de M. Field a consenti à prendre part à cette représentation; et Mme Arraline, Mr. Sylvain et Mr. Fulsoc ont suivi son généreux exemple.

Mr. S. S. Brown jouera le rôle de Robert Macaire.

Les prix sont réduits au taux ordinaire:

| | |
|---|---|
| Loges et parquets | $1 00 |
| Secondes loges et parterre | 1 |
| Galerie | 50 cts. |

Le bureau des loges est ouvert.

### SALLE D'ORLEANS.

MERCREDI 7 AVRIL

### BAL MASQUÉ.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.

Prix d'entrée—Cavaliers ........ $1

6 avril. MITAUD.

### SALLE DE LA LOUISIANE.

Rue St.-Louis entre Chartres et Royale.

SAMEDI SOIR 10 AVRIL.

### BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Ces bals auront lieu tous les Samedis de chaque semaine, et les Dimanches bal de société.

Prix d'entrée, Cavaliers ........ $1 00.

Les consignataires par le navire Highlander, de Bordeaux, sont priés d'envoyer leurs permis à bord, entre les rues Dumaine et St. Philippe. Après cinq jours de l'entrée du bâtiment en douane, les marchandises non réclamées seront débarquées aux risques et périls des propriétaires. 6 avril

A LOUER—Deux maisons à trois étages, situées dans la rue Condé, entre les rues Hopital et Quartier. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co. 7 av

ARGENTERIE—Les soussignés viennent de recevoir un supplément d'argenterie, consistant en: Cuillères et fourchettes en argent, Idem, Idem à dessert. Cuillères à soupe, services à thé, garantis excellent argent. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.

VIN—20 barriques vin rouge, 20 barils vin de Porto, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 25, Vieille-Levée. 7 av

TABAC—2 boucauts en débarquement du steamer General Brown, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

MAIS—560 boisseaux en débarquement du steamer General Brown, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, Gravier. 7 avril

ARTICLES pour ameublemens—Lampes astrales et de cheminées, de divers genres, porte-huiliers tournants; porte-liqueurs, chandeliers, coutellerie fine pour table, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 7 avril

CARABINES—Les soussignés ont reçu quelques superbes carabines unies et façonnées, qu'ils offrent à vendre. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 7 avril

TOILE et Corde d'Emballage—200 pièces toile; 112 rouleaux de cordes en débarquement du steamer Général Pike, et 83 pièces toile et 68 rouleaux de cordes, en débarquement du steamer Tribune, à vendre par LAYET, AMELUNG & Co, 111, rue Tchoupitoulas. 7 avril

LARD—35 boucauts plats côtés; 40 boucauts jambons; 20 tierçons et 10 barils do en magasin et à vendre par LAYET, AMELUNG & Co, 111, rue Tchoupitoulas. 7 avril

GRAISSE—834 barils de graisse prime en feuilles, à vendre par LAYET, AMELUNG & Co, 111, rue Tchoupitoulas. 7 avril

JAMBONS de Menage—Quelques tierçons de petits jambons, à vendre par LAYET, AMELUNG & Co, 111 rue Tchoupitoulas. 7 avril

A LOUER—Un bon étage de maison. S'adresser au no. 111 de la rue Tchoupitoulas. 7 avril

BRIQUES et grais pour façades de maison—Les ordres pour ces articles sont reçus par GEO. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 7 avril

PORC—30 barils mess M. O. et prime et P. O. porc à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., No. 36, Poydras. 7 av.

BŒUF mess, en barils et demi barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & co. 7 av. 36, Poydras.

HUILE de sperme, toile à voiles et cigares, à vendre par GEO. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 7 avril

ALE—50 barils d'ale de Pittsburg, à vendre par ADAMS, HARTWELL & c. 36, Poydras. 7 avril

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS. SUCCESSION de John Irwin. Mardi le vingt avril 1841, à une heure P. M. à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour le compte de la succession de John Irwin, décédé: Douze actions dans le fond capital de la compagnie des bateaux à vapeur de Bâton Rouge et de la Nouvelle-Orléans, sur le quelles trois mille piastres ont été payées. Conditions: les actions seront vendues à n'importe quel prix pour du comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens. 7 avril

CHAUX DE THOMASTON—Ciment &c—1500 barils chaux de Thomaston en bonnets, 200 barils ciment hydraulique romain; 200 barils plâtre de Paris, 40 boucauts, 24 tierçons et 100 barils do en paquets fine qualité; briques à feu de Baltimore, de New York et d'Angleterre, constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEO. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 7 avril

J. B. Bailey vs. Alexander Muir, syndic &c. dans l'affaire de Jonathan Alston vs. ses créanciers.

COUR DE DISTRICT—No 18,4 2.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er. District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, mardi, 11 mai 1841, à midi, Un lot de terre situé dans l'endroit compris entre les rues Trinité, Bacchus, Apollon et Calliope, dans le faubourg Delord, au-dessus de cette ville, et désigné par le no. quarante, sur un plan dressé par L. Bringier, le 8 juin 1831, et déposé dans l'étude de Wm. Christy, notaire; ledit lot mesure 27 pieds 4 1/5 pouces de face à la rue Bacchus, 192 pieds, 11 pouces et une ligne dans la profondeur, 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de division du faubourg Saulet, et 31 pieds 7 pouces et 4 lignes dans le fond. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District du 1er. district. 7 av—4 en 30j

A VENDRE par les soussignés à des conditions libérales: 164 barriques vin rouge, 8 demi barriques vin blanc haut Pragnac, 8 demi do do haut Sauterne, en débarquement du navire Highlander venant de Bordeaux. BOUTIN, GALLY & co. 6 avril No. 79, rue Toulouse.

VOR. ROUMAGE—Offre à vendre en débarquement du navire Highlander, de Bordeaux: 25 demi-pipes eau-de-vie de Cognac pur champagne 1810 et 1815, de la marque Lecocq. 1000 caisses claret St. Julien, capsules coloriées, et très belles étiquettes, nouvelle qualité. 40 caisses de St Estèphe, premier choix. 6 avril

A VENDRE—Deux Chalands, contenant 26 milliers de douves de chêne blanche, de 1ère qualité, et 54 pouces; 6 milliers do do de 42 pouces, s'adresser à F. PERRET, 56 Toulouse. 6 avril

A VENDRE—Un lot de superbes chevaux trotteurs pour selle, tilbury et cabriolet, récemment arrivés de l'Ouest—Plus une jolie paire de chevaux noirs pour équipage. Les amateurs sont instamment priés de venir visiter ces chevaux de prix, à l'écurie de M. Robert Place, rue Craviez entre Carondelet et Baronne, de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 6 avril—3

### OUVERTURE DU MAGASIN DE LA MAISON ROUGE.

*Sur la Levée entre les deux marchés.*

LES soussignés informent les dames et les personnes qui ont bien voulu les honorer de leur confiance, qu'ils viennent de reprendre leur magasin de marchandises sèches sur la Levée, où on trouvera toujours un grand assortiment de marchandises nouvelles et de saisons, qui seront vendues très bon marché. PAUCHON FRERES.

N. B. Le magasin qu'ils avaient encoignure Toulouse et Dauphine, ainsi qu'une partie des marchandises, ayant été vendus à M. V. Pinard, l'autre partie a été transportée à leur magasin encoignure Conti et Bourbon. 6 av—6

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA société existant sous la raison de Reinecke, Delery & co. est dissoute d'un commun accord depuis le 1er janvier 1841. Paul Delery est seul chargé de la liquidation. G. W. REINECKE. PAUL DELERY. F. L. REINECKE. G. W. Reinecke continuera les affaires en son propre nom. Il espère que ses amis et le public en général continueront à l'honorer de leur patronage. 5 avril—1 G. W. REINECKE.

DISSOLUTION DE SOCIETE. LA société en commandite p. r M. Dupierris sous la raison A. Capdevielle & Co. est dissoute par expiration de contrat. Le soussigné reste seul chargé de la liquidation. 5 av A. CAPDEVIELLE, 55 V. Levée.

AVIS. Les soussignés ont formé ce jour une société pour la suite des affaires de Groceries et commission sous la raison A. Capdevielle & Cucullu. A. CAPDEVIELLE, P. CUCULLU. 5 av

DEMANDE D'UN ASSOCIÉ—On demande dans une école commerciale de cette ville, établie depuis près de cinq ans, une personne ayant un petit capital, c'est-à-dire de 700 à 1000 piastres, et pouvant généralement enseigner toutes les différentes branches d'une bonne éducation. Une bonne prononciation de la langue anglaise est indispensable. Les lettres adressées à Mr. G. H. au bureau de la poste recevront une prompte attention. 5 avril—6

I. ROSSI, PHARMACIEN ET DROGUISTE, Ville de Lafayette, Rue de la Levée près du Ferry, Avis reçu une nouvelle addition de drogues et médecines choisies et à vendre à des prix modérés. Tamarin, casse, crème de Tartre, manne, séné, huile de palma christy, sel d'epsom, camphre, huile d'amandes douces, sel de nitre, æther, eau et fleurs d'orange, gomme arabique, pois et papier à cautères, badiagas, seringues, chloruré de sodium, de Labarraque, Antiglaireux, Le Roy purgatif et vomitif, sirop antiphlogistique, orge, chamomille, pâte pectorale, capsules gélatineuses, sulfate de quinquine, eau de rose, têtes de pavots, pilules de santé de Pelletier. Avec un assortiment des préparations chimiques de Pelletier. 5 avril

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par I. ROSSI, Ville de Lafayette. 5 avril

COUTELLERIE de table—Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de coutellerie de table des meilleures manufactures, consistant en: couteaux de tables et fourchettes dito, idem à dessert; couteaux à découper; couteaux à fruits &c à vendre par HYDE & GOODRICH, 15 Chartres. 5 av

AUX DAMES—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, un superbe assortiment d'ornements et de colliers, de la dernière mode. HYDE & GOODMAN, 13, rue de Chartres. 5 avril

GRAINES fraîches de jardin, de légumes et de fleurs, garanties de la saison de 1840. Le soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, une quantité considérable de graines de jardin, fraîches, garanties. Il a aussi continuellement en mains un assortiment de graines de toutes sortes, de toutes les parties du monde, des arbres fruitiers, des fleurs &c., qu'il offre à vendre à des prix modérés. WM. DINN, 11, rue de la Commune, encoignure Tchoupitoulas. 3 mars

JACONATS et Mousselines—Un magnifique assortiment de ces articles, convenables pour les marchés Mexicains, à vendre par KOHN, DARON & Co. 1 mars 36, Bienville.

300 Barils vieux WHISKEY rectifié de première qualité, à vendre en gros ou en détail, par CHARLES GIRARD, 5 avril—3 868, rue Royale.

POUR GALVESTON. Paquebot régulier pour mercredi le 7 courant, à 10 heures du matin. Le steamer à basse pression SAVANNAH, capitaine John Wade, partira positivement pour le port ci-dessus le 7 avril prochain. Ce steamer a été expressément construit pour les voyages de Liverpool à New York, et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à ROBERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. Les jours de départ du SAVANNAH, sont: de la Nlle. Orléans, le 6 et le 20 et de Galveston, le 13 et le 27 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer New York qui partira de ce port le 1er et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois. 6 avril

POUR LOUISVILLE. Le steamer GREY EAGLE, capitaine Smithers, partira pour Louisville, dimanche le 11 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser aux agents MM. LAYET, AMELUNG & Co, 111, rue Tchoupitoulas. N. B. Le registre du Grey Eagle est ouvert. 7 av

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur GENERAL BROWN, capitaine Dunham, partira pour le port susdit et ceux intermédiaires, mardi prochain, 7 du courant, à midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à J. VAIRIN & Co. agents. 7 avril

POUR LOUISVILLE—Le superbe bateau à vapeur porteur de la malle des E. U. EDWARD SHIPPEN, capitaine J. C. Russell, partira positivement pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, ce matin à 10 heures. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure précise. 7 avril—1 A. P. GRAY & Co.

POUR ST. LOUIS, et la rivière Illinois—Le steamer PAWNEE, capitaine Olane, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. MERRITT, rue du Camp. 6 av

POUR VERMILLIONVILLE—Le steamer paquebot MOCHICHI, capitaine Gillespie, partira du fret à l'extrémité de la rue Girod, et partira vendredi le 9 courant à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à PETER LAIDLAW. Le steamer tirant peu d'eau, Mechanic est engagé pour prendre le fret du Tenechibé de l'embouchure du bayou Vermillion et lui apporter son fret de retour. Cet arrangement donne aux expéditionnaires outre les facilités désirables et les risques sont moindres que par la route des Plaquemines. 6 avril—3

POUR ST. MARTINVILLE, Breaux Bridge et les ports intermédiaires—Le steamer AR IAN, capitaine Pennington, partira le 7 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS. 6 avril

POUR BORDEAUX.—Le trois mats américain fin voilier et doublé en cuivre, MOSCOU, capt. George Dean, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à ROBERT H. DIXEY, 33, rue Royale. 7 av—4

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE HENRY, capitaine Gould, suivra le Zante. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, à l'extrémité de la rue Jefferson, ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal. 7 avril

POUR NORFOLK, City Point et Richmond—Le brick-goelette ALDEBARAN, capitaine Corney, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord à l'extrémité des rues Douglass ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal. 7 avril

POUR BORDEAUX.—Le navire de première classe EULALIE, capitaine Palaria, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour ce port vers le 25 avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à F. SEIGNOURET & Co. 6 av. 16

POUR LE HAVRE. Le beau paquebot français le GRAVILLE, capt. Laplume, ayant tout son chargement arrêté et aussitôt à bord, partira pour la dite destination le 20 avril. Pour passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux légumes, ou à BLANCHARD, LIMER & co. 6 avril 26 Bienville

POUR LE HAVRE—Le navire—Le trois mâts FRANCIS ANN, capitaine Parsons, peut prendre 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'en bas, ou à JOHN A. MERRITT, 43, rue du Camp. 6 av

POUR LE HAVRE—Devant partir du 8 au 12 avril—Le navire fin voilier GARONNE, capitaine C. Sagory, ayant tout son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Ce navire est un paquebot régulier entre ce port et le Havre, et ayant de beaux emménagemens pour 30 passagers, peut les recevoir convenablement. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au capitaine, ou à N. N. WILKINSON, 96, rue Gravier. 30 mars

POUR LE HAVRE—Quelques passagers peuvent être pris à bord du navire AUSTERLITZ, si l'on s'adresse immédiatement à F. PERRET, 56, rue Toulouse. 21 mars

POUR LE HAVRE—Le navire L'UNION, capt. J. Desmures, avantageusement connu, partira pour le port ci-dessus vers le 20 avril prochain, il prend des passagers. S'adresser au capt. à bord ou à THEOPHILE BARBAN EY, 21 Conti. 31 mars

POUR LE HAVRE—Le navire LE LAFAYETTE, capitaine Dattie ayant son chargement engagé, partira pour cette destination le 15 avril prochain. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à ST. GEORGE, rue St. Louis. 23 mars

POUR LE HAVRE. Le beau paquebot bien connu le CREOLE, capt. James Dillingham, partira pour les susdit port vers le 15 avril. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine ou à HONOLD & MASPERO, 48, rue de la Douane. 25 mars

POUR BARCELONE—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co. 19 mars 28, rue de la Vieille Levée.

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier—Le magnifique navire neuf TAGLIONI, capt. George L. Rogers, commandant autre ou la Rubicon, partira sous peu à sa destination. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine Rogers, à bord, en face du marché aux légumes, ou à LEVIN GALE, 93, rue de la Commune. 21 mars—10

POUR TAMPICO—Le brick APALACHICOLA, capitaine Cormier, annoncé comme devant partir le 5 courant, ayant été retardé par le mauvais temps dans son chargement, partira positivement jeudi le 8 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 55, Vieille Levée. 5 avril

POUR VERA-CRUZ—La goëlette WATERWITCH, capitaine J. Arnoux, annoncée comme devant partir le 1er courant, ayant été retardée par le mauvais temps dans son chargement, partira mardi 6 du courant positivement. Pour passage seulement s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 5 avril No. 56 Vieille-Levée.

POUR FORT-AU-PRINCE—Devant partir mardi soir, le 6 courant—La goëlette fine voilière ROXANNA, capitaine Busick, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & Co. 5 av

POUR LA RIVIERE GAMBIE (côte d'Afrique). Le brick fin voilier CHOCTAW, capitaine Flinn, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal. 7 avril

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.

L'ASSEMBLEE des membres du bataillon d'artillerie qui avait été convoquée pour l'adoption du nouveau règlement, a eu lieu dimanche passé 4 du courant. Environ cent membres actifs et autant de citoyens, ont assisté à cette réunion. Les règlemens présentés par le comité provisoire avait été chargé de présenter y ont été adoptés en entier et signés par tous les artilleurs présents. D'après le grand nombre de demandes d'admission qui ont été faites au même instant, il est permis de croire que l'effectif du bataillon sera bientôt porté au chiffre de 175 à 200 hommes. Tous les anciens membres qui, à cause du mauvais temps, n'ont pu se rendre à cette convocation, sont invités à passer, dans le plus bref délai chez Mr. F. Mauberret no. 229 rue Royale, pour y prendre connaissance des règlemens et les signer, s'ils veulent que leurs noms soient portés sur le nouveau contrôle général. Les citoyens qui désireraient s'incorporer dans le bataillon d'artillerie, sont également priés d'aller en prendre lecture: ils ces règlemens leur conviennent ils voudront bien leur demande d'admission en conformant aux dispositions de l'article 5, dont ci dessous copie. Par ordre du comité, L. GALLY, président.

ARTICLE 5. DE L'ADMISSION.

Sect. 1. Il n'y aura d'autres distinctions dans le bataillon, que celles exigées par la hiérarchie militaire; et celles par la volonté et le libre vote de ceux qui sont admis dans le corps. Ainsi, tout individu pourra faire partie du bataillon, dès qu'il remplira les conditions suivantes: Il faut: 1o. Que le postulant ait au moins six mois de résidence dans l'Etat. 2o. Qu'il ait pris connaissance des règlemens qui régissent le corps. 3o. Qu'il soit connu d'au moins cinq membres du bataillon. 4o. Qu'il adresse une lettre de demande d'admission au comité. Dans cette lettre signée par lui, il indiquera sa volonté de se soumettre aux règlemens et le lieu de sa résidence. Il faudra de plus que cette lettre soit contresignée par au moins cinq anciens membres du bataillon, qui certifieront bien connaître le postulant, ainsi que sa moralité.

Sect. 2. Quand le postulant n'aura pas les moyens de s'équiper entièrement à ses frais, il en fera l'observation dans sa lettre; en ayant soin de donner la nomenclature des objets qu'il ne manquent. Mais dans aucun cas, le conseil ne fournira l'équipement complet. Ceux qui auront du besoin de ces secours, seront tenus de donner au comité un reçu des objets fournis; et en cas de démission ils devront rendre ces articles, ou leur valeur.

Sect. 3. Une fois admis dans le bataillon, on sera tenu de s'habiller et s'équiper le plus promptement possible; et si vingt jours après l'admission, le postulant n'a pas paru sous le drapeau, il sera considéré comme ne voulant pas faire partie du corps, et son nom sera effacé des contrôles.

Sect. 4. Il sera loisible à tous ceux qui voudront quitter le corps, de le faire; mais il faudra qu'ils en donnent avis par lettre au comité, qui devra leur en accuser réception.

Sect. 5. Pourront être admis dans le bataillon, tous ceux qui auront appartenu à d'autres compagnies de la légion, pourvu qu'ils puissent satisfaire à l'article du règlement concernant l'admission.

Sect. 6. Il peut y avoir dans le bataillon, des membres honoraires, qui ne seront pas tenus de faire un service actif; mais qui paieront les quotités comme membres actifs. Pour être placé dans cette catégorie, il faudra être âgé d'au moins quarante cinq ans. 6 avril—3

GARDES D'ORLEANS—Attention! *Pour un tir à a cible.* La Compagnie prendra les armes Dimanche prochain, 11 avril, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous à 7 heures précises du matin. Les sergents sont requis d'être exacts à commander leur escouade respectif. Grande tenue, pantalon blanc. Par ordre du capitaine. ANT. DUBUC, Sergent major. P. S. Les membres honoraires sont invités à se réunir à 8 heures du matin, le 11 courant, au lieu ordinaire du rendez-vous de la Compagnie (Place St. Antoine.)

ECLAIREURS D'ORLEANS—Attention!! La Compagnie prendra les armes Dimanche prochain et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, Place du Cirque, à 7 heures précises du matin; habit bleu, pantalon blanc. Tous les membres, qui sont équipés, feront en l'appel, preuve de zèle. Par ordre du Capitaine N. Gurlie, P. A. AUBE T, Sergent major. 7 avril—4

JAEGER ACHTUNG! DIE Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert, sich nächsten Sonntag den 11 April um 6 Uhr Morgens, in sommer Uniforme, Tornister und mit 24 Patronen versehn, auf dem Exercier-Saale einzufinden. Nächsten Donnerstag ist wie gewöhnlich, exercitium. Auf Befehl des Lieut. Commandant. D. HEMM, Unterj. 7 avril

AVIS—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la faillite de Charles Trémoulet sont priées de les présenter au syndic de manière à ce qu'elles puissent être mises sur le tableau de distribution qui est sur le point d'être enregistré. A. C. TREMOULET, Syndic. 3 avril—10

CIGARES—Un assortiment général de cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6 av

GELÉE DE GOUYAVE, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6 av

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par R. GRONING & Co. 6 av

TRAITES sur New York, à courte vue, à vendre par R. GRONING & Co. 6 av

## VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE. IL sera vendu jeudi, 8 du courant, à midi et demie, à l'encoignure des rues Dumaine et Bourbon, pour clore un compte, Le fonds d'un magasin de grocerie et liqueurs, bien assorti. Conditions à la vente. 7 av

PAR J. B. BLACHE. IL sera vendu jeudi, 8 du courant, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Commune et Tchoupitoulas, No. 266, pour clore un compte, Le fond d'un magasin de groceries, bien assorti. 7 avril

PAR F. DUBERTRAND & Co. IL sera vendu jeudi, 9 du courant, à midi et demie de l'après midi et sur les lieux, à cause de départ: Un café et son contenu situé à l'encoignure des rues Delord et Nouvelle-Levée. Conditions, comptant. 7 av

PAR VINCENT & DE FERIET. EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de Commerce de cette ville et à la requête de Joseph Morrison syndic de ses propres créanciers, il sera vendu vendredi, le 16 courant, à la Bourse St. Louis, à midi: La goëlette Boline du port de 5 tonneaux. Le sloop Flute do do. 16 yoles assorties. Partie neuves et partie vieilles. 10 pièces chaines cable de seconde main. 5 ancres partie neuves et partie vieilles et un lot de fer brulé, sauvé de l'incendie du 27 décembre 1840. 7 av—8

PAR H. J. DOMINGON. Quatrième vente mensuelle à l'encan par colis. Les soussignés offriront en vente à l'encan à leur entrepôt rue des Magasins No. 134, lundi, mardi et mercredi les 19, 20 et 21 courant, à 10 heures A. M. Un assortiment considérable de MARCHANDISES SECHES, SOULIERS, BOTTES, CHAPEAUX, &c. &c. &c., lequel a été reçu en consignation directe des manufacturiers, et sera vendu par colis. Conditions, à la vente. ISAAC BRIDGE & co. 7 avril

PAR BENJAMIN KENDIG. Vente sur la Levée. IL sera vendu jeudi le 8 courant, à 10 heures, à l'extrémité de la rue du Canal: Un assortiment de groceries, de meubles, &c &c. Les personnes ayant des marchandises à faire vendre sont priées de les envoyer avant l'heure de la vente. 7 av.

Vente de meuble renvoyée pour cause de mauvais temps. PAR J. A. BEARD & Co. IL sera vendu à l'encan, vendredi le 9 courant, à 10 1/2 heures A. M. dans le magasin situé rue Bienville, No. 11, pour clore des comptes. Un superbe et nombreux assortiment de beaux meubles, consistant en miroirs à figures, garde-robes, garde-robes, sophas, tables rondes et carrées avec dessus de marbre et d'acajou, tables à manger, bureaux, bois de lit en acajou et bois commun, chaises d'acajou, causeuses, canapés, chaises en acajou et en bois de qualités assorties, ainsi qu'un grand assortiment de miroirs de diverses grandeurs et qualités. Les dits articles méritent bien l'attention des personnes entrant en ménage, et des marchands de la campagne. 7 av.

P. U. GUERINGER, successeur de M. Blanc & Co, rue de Chartres No. 69, vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de vêtemens faits dans les confections nouvelles et dans les dernier goût, savoir: Levites en mérinos noir, Habits do do, Do vente do de façons nouvelles, Levites en coutil, dessins assortis, façons nouvelles, Do en fil et soie, Habits veste coutil, dessins assortis, Pantalons en mérinos noir, blanc et couleurs assorties, Do en satin noir et couleurs assorties, Do en coutil dessins assortis et nouveaux. Aussi: Un assortiment général de parapluies en gros de Naples de 26 à 36 pouces, Parapluies en gingham, Chapeaux de Panama à $3, 4 et 5. Do en feutre gris larges bords, Do en feutre noir, Do de soie suivant la mode, Foulards de diverses qualités, Bretelles fines et d'un nouveau genre, Caleçons en toile, Mouchoirs en batiste, unis et à dessins, brodés. 7 avril—7

LE soussigné vient de recevoir par le navire Garonne, du Havre, des levites et vestes de mérinos noir, et par les derniers arrivages, un assortiment complet de coutils de couleur pour pantalons, mérinos noir, et couleurs, et des batistes couleur pour vestes, paletots et levites qu'il offre de faire dans les plus courts délais, à son nouvel établissement rue de Chartres, no. 86 à côté de MM. A. Paya & Co. LOUIS A. BARBARIN. 27 mars

AVIS—STE. ROSE DELAUNAY, libraire, successeur de M. Frémaux, prévient ses abonnés de la ville et de la campagne qu'il vient de mettre en lecture, savoir: Une Aragonaise, par Roger de Beauvoir; Le Compagnon du Tour de France—G. Sand. Don Gigadas, Dumas; Deux Histoires 1771—1810, F. Soulié; L'homme aux trois culottes, P. de Kock; L'Esclave des Galères, Kermaingant; Le Maître d'Armes, Dumas; Quatre ans sous terre, J. Lacroix; Les Stuarts, Dumas; Souvenirs d'une actrice, Mme. Fusil; Les trois Marie, Michelmaison; Les onze maîtresses délaissées, A. Houssaye; Mémoires de la marquise de Créquy; Un joli assortiment de livres d'étrennes, Livres élémentaires, &c. &c. 30 mars—8 153, rue Royale.

AVIS. LE journal Mammouth (the New World) contenant la description la plus complète des cérémonies de l'exhumation du cercueil de Napoléon à Ste. Hélène et de celles qui ont eu lieu à son arrivée à Paris; le beau poème de Victor Hugo, intitulé "Le Retour de l'Empereur" une belle gravure représentant le tombeau de Napoléon ou il a été ouvert à Ste. Hélène, en présence des généraux, &c. A vendre chez J. F. Carnahan & Co. à la Bourse des Négocians, la porte après le bureau de la poste, prix 25 cents. 30 mars—9

BUREAU DE L'ASSURANCE DES POMPIERS, Nouvelle-Orléans, 29 mars 1841. AUNE assemblée des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de 10 pour cent sur le capital payé a été déclaré pour les derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir, après le 5 avril prochain. E. L. TRACY, Secrétaire. 30 mars

MR. DEVOTI prévient les pères de famille qu'il se rendra, après Pâques, au collège de Jefferson pour y donner ses leçons. Les parens des élèves de ce collège qui désireraient profiter de ses soins voudront bien en envoyer l'autorisation par écrit. 22 mars

A VENDRE par le soussigné—Quelques caisses papier à tapisser français, en soie, cableaux, glaces, de assorties, le tout à très bas prix. F. PERRET, 56, rue Toulouse. 1 avril

Avis aux marchands quincailliers et aux capitaines de bateaux à vapeur. LES soussignés ayant établi une CORDERIE à Carrollton, auront constamment en mains et à des cordages de toutes dimensions, ainsi que des fibres et autres cordages de chanvre de Russie et du Missouri, ils sont prêts à recevoir tous les ordres qu'on pourrait leur donner dans leur ligne. On peut voir des échantillons au magasin de MM. Kohn, Daron & Co. No. 32, rue Bienville, où l'on pourra laisser les ordres qui seront exécutés promptement. W. MITHOFF & C. 26 mars—4

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS. LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co. 31 mars—3m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

SUCRE—Une belle récolte sur habitation, à vendre par CHARLES CLEGG, 11 St. Charles. 2 av

SUCCESSION DE JESSE STRONG—Avis est donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession ci-dessus, et celles qui lui doivent, sont priées de présenter leurs réclamations et de payer les sommes par elles dues à Mr. Edward Briggs, à l'encoignure des rues Royale et Bienville, ou à JOSEPH GOSSETT, exécuteur testamentaire, Faubourg St. Jacques. 31 mars—3m 10j

LES soussignés viennent de recevoir de Boston, New York et Philadelphie, un grand assortiment de marchandises adaptées à la consommation du pays, de toutes qualités, qu'ils offrent à vendre à des prix superbes et seront vendues à bas prix par F. DE LIZARDI & Co. 12 mars 32, Bienville

MONSIEUR S. NEUVILLE DUREL, Chirurgien Dentiste, élève de M. Le Maire à Paris, prévient ses amis et le public que n'ayant pas encore son cabinet prêt, il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Consultations et opérations sur toutes les affections morbides des dents et de la bouche. Nota—Foule, cautérise, touche les dents à des prix modérés. Rue de l'Hopital No. 13, où on le trouvera de neuf à cinq heures. 2 avril—10

VIN DE CHAMPAGNE d'une qualité supérieure, à vendre à bas prix. S'adresser à VINCENT & DE FERIET, ou à WM. F. ELY. 6 av—3 No. 35, rue de Chartres.

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de Manuel Prados, père, sont requis de les présenter immédiatement et ceux qui doivent sont également priés de régler sous le plus bref délai avec Mme. Veuve Manuel Prados, No. 52, rue Condé. 6 avril

$250 DE RECOMPENSE. LE soussigné donnera la récompense ci-dessus à celui qui fera découvrir le voleur qui s'est introduit dans son magasin, dans la nuit de vendredi à samedi et a soustrait de son coffre fort la somme de *mille soixante piastres*, dont un billet de mille gourdes de la Banque des Améliorations et la balance en menu papier. Nouvelle-Orléans, 3 avril 1841. HENRY TETE, 14, rue Conti. 6 avril—6

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations contre Mme L. & M. Commagère, pour fournitures faites à leur habitation sont invitées à se présenter dans le plus bref délai, rue Royale No. 116, où elles trouveront Mme L. Commagère qui est prête à les régler. Nouvelle-Orléans, 5 avril 1841. 6 avril—3 m 10j

REOUVERTURE DU CAFE DU PASSAGE DE LA BOURSE ST.-LOUIS. LE soussigné ayant pris la direction du café connu sous le nom de café d'Ambrogio, situé au coin de la rue St. Louis et passage de la Bourse, a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'il fera la réouverture du dit établissement aujourd'hui à onze heures du matin, par un Lunch auquel il les invite à venir prendre part. On y servira comme par le passé le café au lait et le chocolat le matin, et le café noir à toutes les heures. Les articles de consommation seront toujours de première qualité. J. DAUMÉ. 6 av—6

MME. J. LACAVE & Co., rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre, No. 164, ont l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle feront l'ouverture de leurs modes d'été le mercredi, 7 courant. Ils offrent en vente les articles suivans: Capotes, chapeaux de paille en tous genres, paille de riz, écharpes, mousselines brodées, schalls de laine, écharpes, voiles noirs; et un grand assortiment de dentelle blanches et noires, rubans et tous les articles de nouveautés en lingeries. Madame J. Lacave profite de cette occasion pour annoncer son prochain départ pour France, et prévient le public qu'elle vendra ses nouveautés à un prix au-dessous du coût. 6 av—3

INDIGO—A vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6 av

15 FROMAGES Gruyère à vendre par A. BONUREAU & Co. Encoignure Chartres et St. Louis. 6 avril—1

TRAITES sur Philadelphie à vendre par CHS. CLEGG, 11, St.-Charles. 6 av—4

SUCRE—Un lot prime sur une habitation au-dessus de cette ville à vendre par CHS. CLEGO, 11 St.-Charles. 6 av—1

GRAISSE—364 barils de graisse en feuille prime en débarquement à vendre par CHS. BYRNE, 156, Tchoupitoulas. 6 av—1

LARD—45 boucauts jambons, plats côtés et épaules à vendre par CHS. BYRNE, 156, Tchoupitoulas. 6 av

SANGSUES. 10,000 sangsues de premier choix, à vendre à tous prix au détail et en gros, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 31 mars rue Royale, No. 58

$10 DE RECOMPENSE. POUR l'arrestation du nègre PERRY, parti marron depuis le 16 de mars à la chaîne de la Première Municipalité, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 8 pouces: il a une cicatrice au front. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de cette ville, ou le ramènera au No. 56, Vieille Levée. 5 avril—10

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE. PARTIE marronne de chez le soussigné, dans la nuit du 26 mars, la griffonne créole nommée CAROLINE, âgée d'environ trente ans, taille d'à peu près cinq pieds six pouces, et parlant assez bien l'anglais. Elle portait à son départ une robe indienne brune, et avait un mouchoir à la tête. Elle a emmené avec elle son enfant, petite mulâtresse nommée Corinne, âgée d'environ six ans avec la marque d'une coupure au menton, faite avec une vitre. Cette griffonne a été vue sans son enfant près du cabaret à l'encoignure des rues Julia et Foucher, et l'on suppose qu'elle se tient cachée dans ce quartier, ou près du vieux bassin. On donnera avis de ne pas lui donner asile, ni à son enfant. La récompense susdite sera donnée à celui qui la livrera toutes deux au geôlier de la seconde municipalité, ou à leur maître. J. S. WALTON. 6 avril—6t 255, rue des Magasins

## VENTES A L'ENCAN.

Vente pour clore des consignations. PAR J. A. BEARD & Co. IL sera vendu demain mercredi, 7 avril à 10 1/2 heures A M. dans leur magasin, No. 66, rue de la Commune: 40 barils de bœuf du pays, de bonne qualité, 25 do du whiskey de Baltimore de qualité supérieure, 30 caisses tabac à chiquer, à pipe; genièvre en bouteilles, quatre de superieure, 50 barils whiskey de Monongahela, 6 barils vin de Malaga marque de Dubney, 4 do vin d'Oporto, 38 caisses vin de Château Margaux (très supérieur). Aussi: Une quantité de meubles, de toiles d'Irlande, de mouchoirs de chemises et d'autres articles. Le tout devant être vendu sans réserve aucune. 7 avril

Grande vente de vins de Bordeaux sans réserve à l'encan. PAR ANTHONY FERNANDEZ. AUJOURD'HUI, Mercredi, 7 du courant, à 4 heures de l'après midi, en débarquement du navire Grange de Bordeaux, vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie, il sera vendu positivement: 400 barriques vin Montferand et Queyries, 40 barils vin blanc Sauterne. Conditions à la vente. 7 avril—1

PAR VINCENT & DE FERIET. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de cette ville et à la requête de Joseph Morrison, syndic de ses propres créanciers, il sera vendu Mercredi, le 14 mai prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis: 1o 2 Lots de Terre au faubourg Franklin, dans l'îlet No. 141, désignés par les numéros treize et quatorze sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16 avril 1835, et déposé dans l'étude de Théodore Seghers, notaire public. Le lot No. 13 forme une encoignure et mesure 28 pieds 10 pouces de face sur la Promenade Washington, et 117 pieds de profondeur sur la rue Urquhart. Le No. 2 contigu au lot précédent mesure 34 pieds 9 pouces de face à la promenade Washington, entre les rues Urquhart et Morales, sur 117 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine. 7 avril—6 m 30j

PAR FAUCHIER & CROZAT. Passage de la Bourse. IL sera vendu, samedi 10 du courant, à 11 heures précises, un assortiment de meubles consistant en Sophas, tables à jeu, à manger, bureaux, lits en acajou, chaises, side boards, glaces, ornemens de cheminée et en nombre de cheminées et différents autres articles. 7 avril

PAR J. BLACHE. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 2 avril 1841, il sera vendu mardi, le 6 courant, à midi, au No. 11 de la rue Conti, les objets suivants abandonnés par Alain et Tremoulet à leurs créanciers: 90 charrues, assorties de Jacob, 2 charrues rouges, 7 roues à charrue, 12 pièces Kerseys, 10 caisses de souliers; 7 caisses vin de Bourgogne, 10 caisses vins, 25 caisses de ... Ainsi que les fournitures et ustensiles du comptoir, les bureaux &c &c. 7 av.

PAR S. GUINAULT. IL sera vendu Samedi prochain, 10 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis: Trois lots de terre situés au faubourg Marigny, désignés par les Nos. 1, 2 et 3 dans l'îlet formé par les rues Craps, Poëts, Grand Hommes et Espagne, le tout d'après un plan dressé par J. A. Pilié. 2o Les lots Nos. 2 et 3 ayant chacun 30 pieds de face à la rue des Poëtes, sur 91 pieds 10 pouces 10 lignes de profondeur, ensemble une maison bâtie sur chacun d'eux dans les lots de terre ayant chacune deux chambres à feu, galerie, &c. Le tout est loué à raison de $25 par mois. 3o Le lot No. 1 ayant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Craps, sur 87 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur, ensemble une maison en briques de 38 pieds, sur la rue Urquhart, ayant 4 appartements, galeries, dépendances, lambris de domestiques, puits, latrines, deux citernes, &c. Cette propriété est louée à raison de $30 par mois. 4o Un lot de terre situé au faubourg Franklin, formant l'encoignure des rues Urquhart et Mandeville, ayant 35 pieds 10 pouces de face à la rue Mandeville, sur 113 pieds de profondeur sur la rue Urquhart, ensemble une jolie maison neuve de deux pièces à feu, galerie, cabinets, cuisine, latrines, &c., etc., le tout parfait état, cette propriété est louée à raison de $10 par mois. Les quatre propriétés seront vendues conformément à deux plans qui seront exposés à la Bourse St. Louis. Conditions comptant. Ces propriétés seront vendues sans aucune réserve. Les personnes qui désireraient placer avantageusement quelques capitaux sont invitées à visiter ces propriétés. 7 avril

PAR R. B. SYKES. Vente de Beaux Meubles rendus. IL sera vendu vendredi 9 avril, à 11 heures, dans son magasin de vente, au premier, No. 61, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks, un choix de meubles, consistant en parties de jolis bureaux à toilette avec dessus de marbre, sofas, side-boards, bois de lit en acajou, chaises d'acajou, tables rondes et à jeu, bureaux, bibliothèques, étagères, tables à ouvrage pour dames, et autres. Aussi: Deux superbes glaces françaises, montées; et 2 superbes lustres en cristal, pour salon. Conditions, à la vente. 7 avril—8

PAR S. GUINAULT. Esclaves de prix pour cause de départ. IL sera vendu mardi prochain, 13 du courant, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves suivants: 1 Overton, âgé d'environ 21 ans, depuis l'âge de 8 ans dans le pays; bon matelot, en mauvais santé, excellent domestique de maison, et propre à tout. 2 Milly, mère d'Overton, âgée d'environ 39 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse. 3 Cheri, âgé d'environ 26 ans; charpentier, un peu maçon, parlant anglais et français. Aimée, âgée d'environ 25 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, marchande. George, mulâtre d'environ 26 ans, bon sujet, tonnelier et charretier. Charles, âgé d'environ 50 ans, excellent charpentier et menuisier, avec sa femme Louise, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière, excellente domestique de maison, et leurs deux enfants, Mariana, âgée de 3 ans et Pauline d'environ 6 mois. Coralie, âgée de 16 ans, ... Josephine, mère de ... Célina, âgée d'environ 17 ans, bonne domestique de maison, garantie de l'enfant, un peu cuisinière. Les esclaves seront garantis dans les vices et maladies prévus par la loi et seront vendus de gré à gré. Conditions: 1/3 comptant, la balance en billets à 6 et 12 mois, et au taux de 8 pour cent. ... Les actes de vente se passeront par devant Joseph Cuvillier, notaire public. 7 avril

PAR HEWLETT & CENAS. Vente du Syndic. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des Etats Unis, pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu samedi, 10 avril 1841 à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, l'esclave suivant abandonné par William Christy, à ses créanciers: Alexander, nègre âgé d'environ 26 ans, esclave en chef. Conditions: payable au comptant à 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque. L'acte de vente par devant A. Mazureau, notaire public aux frais de l'acquéreur. 7 avril

PAR BENJ. KENDIG. Bon Ferry. IL sera vendu à l'encan mercredi, le 7 courant, à 10 heures, au bureau banquier, 40,000 pieds de bois à traverse pour les terrains. Conditions: 10 jours de crédit en billets endossés à la satisfaction. 6 avril

PAR ANTHONY FERNANDEZ. VENDREDI prochain, 9 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Nouvelle Levée, entre la rue Jefferson en face du magasin, et près de la presse à coton, il sera vendu, un bon achalandage et bien assorti en liqueurs, avec chaises, tables, verres, et les ustensiles, en bon état. Conditions, Comptant. 6 avril

PAR VINCENT & DE FERIET. IL sera vendu mercredi prochain le 7 courant, à midi heures A. M., au No. 8, de la rue Bourbon près de la rue du Canal, une quantité de meubles tels que: berceaux, bureaux, tables, chaises, sofas, table de toilette, lavabo &c. Conditions: comptant. 6 avril

PAR F. DU BERTRAND & Co. IL sera vendu mercredi, 7 mai, à 12 midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les deux esclaves ci-après, pleinement garanties des vices et maladies prévus par la loi, savoir: CLARA, griffonne âgée d'environ 21 ans, réputée bonne femme de chambre, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison. FINA, dite NINA, négresse âgée d'environ 19 ans, cuisinière, propre à tous les travaux d'une maison. Conditions: moitié comptant et la balance à 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale et portant par clause, pénale 10 pour cent d'intérêt en cas de non paiement. Actes de vente par devant Octave De Armas notaire public aux frais des acquéreurs. 6 avril—6

PAR H. P. FAUCHIER & C. ROZAT. Nègres d'habitation et de choix. IL sera vendu à l'encan Samedi, 10 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les esclaves suivants: André, âgé de 25 ans, un peu ... Joe, âgé de 16 ans, charretier, bucheron, laboureur et parlant un chantier. Estevan, 34 ans, tonnelier de longtemps et bon bucheron. Bob, 34 ans, bon commandeur sachant tout faire sur une habitation. Davy, 30 ans, bon charretier, un peu forgeron, parf à bêche à l'habitation. Alfred, 37 ans, un peu maçon, bon bucheron, plie et pioche. Conditions: 1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; en cas de non paiement les billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse autoriser de manière a en retarder le paiement. Les esclaves ne seront délivrés qu'après que les conditions de la vente seront remplies. Les actes de vente par devant Baudouqué, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 avril—6

Ventes sur la Levée. BENJ. KENDIG, encanteur, informe le public que son intention est de faire des ventes régulières, au pied de la rue du Canal, pour les articles suivants, les vins, liqueurs, meubles et les produits de tous genres. Jours de vente, Lundi et Jeudi. N. B. Les marchandises dont le prix est limité et qui ne seraient pas vendues seront immédiatement après la vente renvoyées à leurs propriétaires. 30 mars—1s

Succession de feu Etienne Bamour. VENTE PAR S. GUINAULT. JEUDI, 8 avril 1841, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse, rue du Camp, pour compte de la succession, les effets et billets en dépendant, et consistant en un fonds de café, meubles, comptoirs, vins, liqueurs, &c. Conditions: comptant. 27 mars—9m 10j

PAR R. B. SYKES. Vente de Syndic. IL sera vendu mercredi le 7 avril, à 10 heures, au magasin situé dans la rue de la Vieille Levée, au No. 75, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier District Judiciaire de la Louisiane, à la requête des syndics des créanciers de Nolan et Connolly: Le fond d'un magasin d'habillement et marchandises sèches, consistant en partie en redingotes et habits de drap, pantalons, gilets, souliers et ... chapeaux &c. &c. abandonné par les dits Nolan et Connolly à leurs créanciers. Conditions: comptant. 27 m. 3, 6 et 7 a

Succession de Pierre Bondé & c. l. PAR H. J. DOMINGON. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 23 mars 1841, et à la requête de S. M. Lucas, administrateur de la dite succession, il sera vendu mercredi le 7 avril prochain, à 4 heures P. M. à l'ancien domicile du défunt, dans la rue Villeré, entre les rues Commune et Jackson, 3me municipalité: Les effets mobiliers du défunt, consistant en bois de lit, armoires, tables, chaises, &c. &c. Conditions comptant. 26 mars—8

Succession de Pierre Bondé & c. l. PAR H. J. DOMINGON. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, daté du 23 mars 1841 et à la requête de S. M. Lucas, administrateur de la dite succession, il sera vendu mercredi le 7 avril prochain, à 10 heures A. M. à l'encan, magasin du défunt, rue St.-Charles No. 6, une cargaison consistant en bottes, brodequins, souliers, peaux de veau &c. &c. Le mobilier du dit magasin consistant en vitrines &c. &c. Conditions: comptant. 26 mars

PAR S. GUINAULT. J. B. Vesseron créanciers. IL sera vendu lundi 12 avril 1841 à 10 heures A. M. à son bureau, passage de la Bourse entre St. Louis et Conti, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 1er avril 1841: Une caisse d'habillement faits, consistant en habits, redingotes, gilet de dessous et pantalons assortis, plusieurs pièces et coupons drap et coutil, le tout abandonné par ledit J. B. Vesseron à ses créanciers. Conditions, comptant. 2 avril

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Planches de Billets de Banque. A la Nouvelle-Orléans. PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE. Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Bons, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les font dans leur atelier à New York, et aux prix ordinaires. Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure. Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

CAFÉ de la Havane prime, en vendre à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.